

# La forêt dans votre région pour la période 2015-2019

## Auvergne-Rhône-Alpes

La région Auvergne-Rhône-Alpes possède la deuxième plus grande superficie forestière (**2,6 millions d'ha**). Son taux de boisement de **37 %** en fait la **3e région** la plus boisée de France. Essences principales : hêtre, épicéa commun, chêne rouvre

## Bourgogne-Franche-Comté

La Bourgogne-Franche-Comté est au **4e rang régional en termes de taux de boisement (36 %)**, avec une superficie totale de forêt s'élevant à 1,7 million d'hectares. Essences principales : chêne rouvre, hêtre, chêne pédonculé

## Bretagne

Avec seulement **420 000 hectares de forêt** (soit un taux de boisement de 15 %), la Bretagne figure parmi les régions les moins boisées en termes de surface, devant les Pays de la Loire et l'Île-de-France. Essences principales : chêne pédonculé, châtaignier, saule

## Centre-Val de Loire

La région Centre-Val de Loire possède une surface de forêt de près **d'1 million d'hectares**. Son taux de boisement s'élevant à 25 % reste inférieur à la moyenne nationale de 31 %. Essences principales : chênes pédonculé et rouvre, pin sylvestre

## Corse

La Corse est **la région la plus boisée de France** : son taux de boisement atteint les 63 %. Ses forêts sont pour plus de 20 % des forêts ouvertes, c'est-à-dire des forêts où le couvert des arbres est supérieur à 10 %, mais inférieur à 40 % ; elles représentent plus de 15 % des forêts ouvertes du territoire métropolitain. Essences principales : chêne vert, pin maritime, arbousier

## Grand Est

La région Grand Est est la **4e en termes de surface de forêt (près de 2 millions d'ha)**, mais seulement 7e en termes de taux de boisement : en effet, seuls 34 % du territoire sont couverts par de la forêt.

Essences principales : hêtre, chêne rouvre, chêne pédonculé

## Hauts-de-France

La région Hauts-de-France a un des plus faibles taux de boisement, s'élevant à seulement 15 %. La région est peu forestière, mais elle dispose toutefois, en surface, **de 20 % de la ressource nationale en peupleraies.**

Essences principales : chêne pédonculé, hêtre, frêne

## Île-de-France

L'Île-de-France est la région possédant la plus petite surface de forêt, avec seulement **280 000 hectares**, et un taux de boisement de 23 %, inférieur à la moyenne nationale.

Essences principales : chêne rouvre, chêne pédonculé, châtaignier

## Normandie

La Normandie est en avant-dernière position concernant le taux de boisement, avec seulement 14 % de son territoire couvert par la forêt (**430 000 hectares**).

Essences principales : chêne rouvre, chêne pédonculé, hêtre

## Nouvelle-Aquitaine

La Nouvelle-Aquitaine possède **la plus forte surface forestière**, avec 2,9 millions d'hectares de forêt ; toutefois, le taux de boisement (de 34 %) ne place la région qu'à la 6e position, en raison de la superficie totale importante de la région.

Essences principales : pin maritime, chêne pédonculé, châtaignier

## Occitanie

Avec **2,6 millions d'hectares de forêt**, l'Occitanie est la 3e région possédant la plus grande surface de forêt. Le taux de boisement (35 %) y est légèrement supérieur à la moyenne

nationale. Un quart des forêts ouvertes françaises est situé dans cette région.  
Essences principales : chêne pubescent, chêne vert, hêtre

## **Pays de la Loire**

Avec un **taux de boisement de 12 %**, la région Pays de la Loire est la région la moins boisée de France. Elle est l'avant-dernière région en termes de surface forestière, avec **400 000 hectares de forêt**.

Essences principales : chêne pédonculé, chêne rouvre, pin maritime

## **Provence-Alpes-Côte d'Azur**

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur possède le 2<sup>e</sup> taux de boisement le plus élevé, avec **51 % de sa surface totale boisée**. Ses forêts sont pour 15 % des forêts ouvertes ; elles représentent 30 % des forêts ouvertes du territoire métropolitain.

Essences principales : chêne pubescent, pin sylvestre, pin d'Alep

*Données issues des résultats des campagnes d'inventaire forestier 2015 à 2019*